

Jean-Baptiste André Godin à Émile Vié et Cie, 10 novembre 1881

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (82r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Vié et Cie, 10 novembre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50584>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 novembre 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Vié \(Émile\) et Cie](#)

Lieu de destination 29, rue Sévigné, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur une modification de la suspension acquise auprès de Vié et Cie.
Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Économie domestique](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Bruxelles, 10 juillet 1884.

Mon cher M. et Cie,

En apposant votre attention sur l'inconvenance que je trouve à la suspension, inconvenance dont je me cours évidemment au moment de la descente, je pensais que quelque amélioration longue et élaborée aurait suffi, en les accrochant à la partie supérieure. Des montants ou chaînes de suspension. Je ne pensais pas que cette légère différence dans le poids peut empêcher le fonctionnement, puisque le plus au moins d'huile dans la lampe ne fait rien.

Cette épingle aux chaînes de

suspension me paraissait pratique. En y faisant un crochet pris son bout, c'est été facile à mettre en place ici.

Quel inconvenient voilà - vous à faire ainsi, au lieu de faire des suspensions élastiques. Peut être même pourrait-on mettre l'équivalence du poids de ces quatre armes dans une allonge qui servirait accrochée au-dessus de la lampe pour la descendre et éviter du point d'attache des chaînes des contre-poids.

Je suis une bromure dans tout cela puisque je l'ai déjà fait. Je m'en remets à votre appréciation et à votre obligeance. Meilleur agencier, Marceaux, mes vœux.